



A Moscou, ouverture du Concile épiscopal de l'Église orthodoxe russe

[gallery]

Le 2 février 2012, le Concile épiscopal de l'Église orthodoxe russe a commencé ses travaux. Les archipasteurs du Patriarcat de Moscou venus de Russie, d'Ukraine, de Biélorussie, de Moldavie, d'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, de Kirghizie, de Lituanie, de Lettonie, du Tadjikistan, du Tourkmenistan, d'Ouzbekistan, d'Estonie ainsi que des pays étrangers où fonctionnent des diocèses de l'Église orthodoxe russe se sont rassemblés à la Salle des Concile de l'église du Christ Sauveur. En tout ont été invités 290 archipasteurs venus des 247 diocèses de l'Église orthodoxe russe.

L'ouverture des séances a été précédé d'une Divine liturgie célébrée à l'église du Christ Sauveur, au cours de laquelle tous les membres du Concile se sont assemblés pour prier.

Le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie préside le Concile épiscopal, conformément aux Statuts de l'Église orthodoxe russe.

Le présidium se compose des membres permanents du Saint Synode, le métropolite Vladimir de Kiev et de toute l'Ukraine; le métropolite Vladimir de Saint-Pétersbourg et de Ladoga ; le métropolite Philarète de Minsk et de Sloutsk, exarque patriarcal de toute la Biélorussie ; le métropolite Juvénal de Kroutitsy et de Kolomna ; le métropolite Vladimir de Kichinev et de toute la Moldavie ; le métropolite Barsonuphe de Saransk et de Mordovie, chancelier du Patriarcat de Moscou, le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, ainsi que le métropolite Alexandre d'Astana et du Kazakhstan et le métropolite Vincent de Tachkent et de l'Ouzbekistan, admis au nombre des membres permanents du Saint-Synode par un décret en date du 5 octobre 2011, décision qui devra être confirmée par le Concile épiscopal.

Figurent également au présidium les hiérarques invités à siéger durant la session d'hiver (septembre-février) 2012-2013 : le métropolite Vladimir d'Omsk et de Tauride ; le métropolite Benjamin de Penza et de Nijny Lomov ; l'archevêque Marc de Khoutsk et de Vinogradov ; l'archevêque Simon de Mourmansk et de Montchegorsk ; l'évêque Savva de Tiraspol et de Doubossary.

Aussi bien les ordinaires des diocèses que les vicaires présidant des institutions synodales, des académies de théologie ou disposant d'une juridiction canonique sur les paroisses qui leurs sont confiées participent au Concile. Suivant les Statuts de l'Église orthodoxe russe, les autres vicaires

peuvent prendre part aux séances du Concile, sans y avoir voix.

Un office d'intercession a été célébré avant la première séance plénière. Le Patriarche Cyrille a récité la prière de commencement.

Les participants ont adopté le règlement, l'ordre du jour et le programme du Concile, approuvé la composition des commissions de mandats, de rédaction et des comptes, élu le secrétaire du Concile.

Le Patriarche Cyrille a ensuite présenté au Concile un exposé sur la vie et le cours des affaires de l'Église russe.

Au cours de la réunion, plusieurs projets de documents élaborés dans le cadre de la Conférence interconciliaire seront présentés à l'attention des membres du Concile :

- Le Règlement pour l'élection du Patriarche de Moscou et de toute la Russie (quatre projets différents) ;
- Des propositions d'amendements aux Statuts de l'Église orthodoxe russe afin de préciser les pouvoirs des Conciles local et épiscopal et un « Règlement sur la composition du Concile local de l'Église orthodoxe russe » ;
- « De la position de l'Église face au développement des techniques de décompte et de traitement des données personnelles » ;
- « Position de l'Église orthodoxe russe sur la réforme du droit familial et les problèmes de la justice juvénale » ;
- « Position de l'Église orthodoxe russe sur les problèmes d'actualité de l'écologie ».

Le 30 janvier 2013, le Saint Synode a pris la décision de présenter à l'examen du Concile épiscopal le projet de Règlement sur le soutien matériel et social aux ecclésiastiques, clercs et employés des organisations religieuses de l'Église orthodoxe russe, ainsi que les membres de leurs familles et un projet d'amendements et d'addenda aux Statuts de l'Église orthodoxe russe suite aux décisions prises par le Saint Synode en 2011-2012, et en fonction du bilan des tâches accomplies au nom du Concile de 2011. Par ailleurs, les membres du Concile auront à discuter d'un projet de Règlement sur les décorations de l'Église orthodoxe russe.

Des messages de salutations ont été reçus au Saint Synode, émanant de V. V. Poutine, Président de la Fédération de Russie, de V. F. Yanoukovitch, président de l'Ukraine, d'A. G. Loukachenko, Président de la Biélorussie et de V. Filata, Président du Gouvernement de la République de Moldavie.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/53155/>